

fermées dans un tableau en retraite encadré par une moulure.

EVENTVĪ
VS. ARENSIS

CIAE·GAL

Les lettres sont remarquablement belles ; celles de la 1<sup>re</sup> ligne ont 0 m, 12 de hauteur, celles de la seconde 0 m, 09 1/2 ; celles de la troisième ligne gravée en dehors et au-dessous de l'encadrement dont il vient d'être parlé, ont 0 m, 15 1/2. Le premier E du mot *EVENTVĪ*, l'V de la syllabe *vs*, l'A et l'E du mot *ARENSIS* sont surmontées d'un accent. Comme il est admis que les accents dans les inscriptions latines servaient à marquer les syllabes longues par nature (1) et que l'usage de ces signes paraît n'avoir guère duré au delà du premier siècle de notre ère, il résulte de cette particularité d'abord que notre inscription remonte très-probablement au premier siècle, ensuite que la syllabe *vs* du commencement de la seconde ligne est longue, et par conséquent ne peut pas être la fin d'un mot au nominatif singulier, les nominatifs singuliers de la forme en *us* étant toujours brefs ; elle terminait donc un mot au génitif. Or, parmi les mots ayant leur génitif en *us* et pouvant s'allier par le sens au mot

(1) M. Léon Renier rendant compte d'une inscription récemment découverte à Orléans (*Revue archéologique*, mai 1865), s'exprimait ainsi : « On sait maintenant quelle est la valeur des accents dans les inscriptions latines. Dans un mémoire qui a été couronné par l'Académie, (*1 Segni delle lapide latine vulgarmente detti accenti* ; Rome, 1857), le P. Garucci a démontré que ces signes qu'on désigne à tort sous le nom d'accents servaient à indiquer les syllabes longues par nature, et cette explication est aujourd'hui généralement admise. »